



École primaire Saint-Vincent-de-Paul

5, ruelle de la Demi-Lune - 92260 Fontenay-aux-Roses

Tél. : 01 47 02 75 08 Fax : 01 47 02 24 10

Email Direction : contact@ecolesvp.fr Email Secrétariat : secretariatsvp@laposte.net

Direction : Catherine Masson-Lenoir

Site : saintvincentdepaul.com

Règlement financier

TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2016 / 2017

Tarifs indicatifs sur la base des conditions économiques actuelles

Votre facture se compose de plusieurs éléments :

- La contribution familiale annuelle aux frais de scolarité ;
- Les frais de fournitures et les frais pédagogiques : travaux manuels, initiation à l'anglais, logiciels pédagogiques, sorties scolaires, éducation physique et sportive, achat de manuels scolaires et assurance scolaire annuelle ;
- Les frais de prestations parascolaires diverses (de demi-pension, garderie du matin, garderie du soir, étude, club d'Anglais...) selon les formules choisies ;
- La cotisation APEL qui comprend l'abonnement à « Famille éducatrice ». Une cotisation est due par famille, payable dans l'école du plus jeune enfant scolarisé.
- Les frais liés à un projet d'école ou de classe (activité théâtre...)

Cette facture ne comprend pas les frais annexes et ponctuels tels que sorties scolaires, photos...

Modalités de paiement

Les factures sont trimestrielles et payables

- soit en totalité dès réception
- soit mensuellement par prélèvement automatique bancaire ou postal. **Il est fortement conseillé d'adopter ce second mode de paiement.** Les prélèvements sont effectués le 5 de chaque mois, d'octobre à juin inclus.

Tout trimestre commencé est dû en totalité.

L'assurance individuelle accident est prise en charge par l'établissement. Tous les élèves sont assurés automatiquement auprès de la Mutuelle Saint-Christophe par l'intermédiaire d'un contrat groupe.

Les arrhes versées lors de l'inscription (120 € par enfant) sont déduites de la facture du second trimestre. Les arrhes ne sont pas remboursables en cas de désistement.

Réductions : Une remise de 10% par enfant est accordée sur les contributions aux frais de scolarité à condition d'avoir au moins trois enfants scolarisés dans les établissements suivants :

- Saint-Vincent-de-Paul

- Saint-Vincent-de-Paul et un autre établissement du réseau Saint-François-d'Assise¹

Cette réduction est accordée à la demande des parents auprès du chef d'établissement et sur présentation, **avant le 20 septembre, d'un justificatif** (certificat de scolarité...).

Garderie, études et restauration :

- Les horaires sont indiqués sur le règlement intérieur. La garderie du soir est due à partir de 16h45.
- Aucun changement de régime ne sera accepté pour le trimestre en cours et tout trimestre commencé est dû en totalité.
- Pour la restauration scolaire, **en cas de maladie**, les repas non pris au-delà de 4 jours seront remboursés sur la base forfaitaire de 5,00 €. **Un certificat médical devra être obligatoirement fourni.**
- Les enfants peuvent bénéficier **occasionnellement** des services de cantine, d'étude ou de garderie. Vous devez en informer l'enseignante par un mot écrit dans le cahier de correspondance (**au moins 48 heures à l'avance pour la restauration**).
- Le règlement vous sera envoyé dans une enveloppe « navette » que vous devrez retourner avec le paiement dans les 5 jours.
- **Les frais occasionnés par le dépassement de l'heure limite (19 heures)** de la garderie du soir feront l'objet d'une facturation supplémentaire de 10€ par quart d'heure et par enfant. Ce dépassement d'horaire doit rester **exceptionnel** sous peine de radiation de la garderie.

Anglais

Un club d'apprentissage de l'anglais est ouvert aux élèves qui le souhaitent sur le temps périscolaire :

MS et GS ¾ heure par semaine le mardi midi ou le jeudi midi

CP au CM2 1 heure par semaine le mardi ou le jeudi, midi ou soir, en fonction des effectifs

L'inscription à ce club, annuelle et non remboursable, sera facturée au 2^{ème} trimestre. Une réduction de 10% par enfant est accordée si 3 enfants, ou plus, d'une même famille fréquentent le club.

¹ Réseau Saint-François-d'Assise : École Saint-Vincent-de-Paul et Lycée professionnel Saint-François-d'Assise (Fontenay-aux-Roses), Groupe Scolaire Sophie-Barat (Chatenay-Malabry), Institut Notre-Dame (Bourg-la-Reine), Groupe scolaire Sainte-Jeanne-d'Arc (Sceaux), Groupe scolaire Saint-Gabriel (Bagneux), Groupe scolaire Sainte-Marie (Antony).

par enfant	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	TOTAL
------------	------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------

2016-2017

Frais fixes

Contribution aux frais de scolarité	299	299	299	897
Fournitures et les frais pédagogiques	46	46	46	138
Frais pédagogiques lié au projet d'école : théâtre	De la PS au CE1 : 70€ dont 35€ à la charge des parents			35
	Du CE2 au CM2 : 36€ dont 20€ à la charge des parents			20

Options

Restauration scolaire 4 repas				
4 repas	364,50	290,25	276,75	931,50
3 repas à jours fixes	273,38	217,69	207,56	698,62
2 repas à jours fixes	182,25	145,13	138,38	465,76
1 repas à jour fixe	91,13	72,56	69,19	232,88

Repas occasionnel : 8 Euros

Garderie du matin				
4 jours	119,88	95,46	91,02	306,36
3 jours	89,91	71,60	68,27	229,78
2 jours	59,94	47,73	45,51	153,18
1 jour	29,97	23,87	22,76	76,60

Garderie du soir				
4 jours	223,56	178,02	169,74	571,32
3 jours	167,67	133,52	127,31	428,50
2 jours	111,78	89,01	84,87	285,66
1 jour	55,89	44,51	42,44	142,84

Garderie occasionnelle : 8 Euros

Garderie matin et soir (forfait)	278,10	221,45	211,15	710,70
---	--------	--------	--------	---------------

Étude				
4 jours	228,96	182,32	173,84	585,12
3 jours	171,72	136,74	130,38	438,84
2 jours	114,48	91,16	86,92	292,56
1 jour	57,24	45,58	43,46	146,28

Étude occasionnelle : 8 Euros

Étude + garderie du matin				
4 jours	327,24	260,58	248,46	836,28
3 jours	245,43	195,44	186,35	627,22
2 jours	163,62	130,29	124,23	418,14
1 jour	81,81	65,15	62,12	209,08

Étude + garderie du soir				
4 jours	294,30	234,35	223,45	752,10
3 jours	220,73	175,76	167,59	564,08
2 jours	147,15	117,18	111,73	376,06
1 jour	73,58	58,59	55,86	188,03

Étude + garderie du matin + garderie du soir (forfait)	338,04	269,18	256,66	863,88
---	--------	--------	--------	---------------

Club d'Anglais + fichier 230 + 17

A P E L : la cotisation permet également d'avoir accès aux subventions offertes par l'APEL : classes vertes ; théâtre... **17,50**